

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE DE KARATE et DISCIPLINES ASSOCIEES

**Samedi 12 octobre 2024
17h00**

**Maison des Sports
Place Jules Hunebelle
92140 Clamart**

Procès-Verbal

Sur convocation de Guy LECAPLAIN, Président du comité départemental des Hauts-de-Seine, les présidents des clubs des Hauts-de-Seine et ses mandataires, les membres du comité directeur et de l'équipe technique se sont réunis lors de l'Assemblée Générale.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les membres présents à leur entrée en séance et qui demeure annexée au procès-verbal.

Etaient présents ou représentés : **27 clubs.**

Début de l'AGO : 17h08.

Follow us :



#CDKarate92
sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées
CDK92 Maison des sports - Place Jules Hunebelle - 92 140 Clamart
Tél : 06 80 07 35 15 - cd92.ffkarate@gmail.com
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine>
Siret 422 752 808 00051 APE/NAF 9312Z
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565



Le président indique que les convocations pour les assemblées générales ordinaire et élective ont été envoyées avec un jour de retard par le secrétaire général. Il sollicite un vote des membres présents pour décider si les deux assemblées peuvent tout de même avoir lieu ou si elles doivent être reportées afin de respecter le délai légal de 15 jours francs entre l'envoi des convocations et leur tenue.

Le maintien des deux assemblées ce jour est voté à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2023 :

Le président rappelle que les procès-verbaux des assemblées générales précédentes sont à disposition sur le site internet du Comité Départemental.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du président :

Le président a remarqué un bon investissement des clubs du département sur la saison 2023-2024.

4 nouveaux clubs ont ouvert cette saison - ce qui porte à **100 clubs** actifs dans le département :

- 920786 : LIFE SPORTING CLUB
- 920787 : BOUYGTEL SPORTS
- 920788 : KINOMICHI CONTACT ET ENERGIE
- 920789 : ASSOCIATION FRANCO-JAPONAISE DE SHURI SHORIN RYU

Le CDK92 a enregistré une hausse de **87 licenciés** sur la saison 2023-2024 (6 523 licenciés) comparé à la saison 2022-2023 (6 436 licenciés) / 66,7% d'homme et 33,3% de femme.

Le président incite tous les clubs à licencier leurs adhérents des mini poussins aux vétérans.

Il remarque toujours que l'obtention de gymnase était compliquée, que ce sont souvent les mêmes villes et clubs qui se proposent. Il aimerait que les autres clubs du département se manifestent et proposent leur salle pour l'organisation de manifestations.

Une demande à l'ANS a été réalisée de 32 000 €, le CDK92 n'a eu que **7 500 €** pour la saison 2024-2025 (6 000 € pour la saison 2023-2024).

La FFK a mis en place les plateformes Mollie pour les paiements et Sikada pour les inscriptions. Le CDK92 rappelle que pour accéder à la plateforme Sikada Inscriptions, il est nécessaire d'utiliser ses identifiants et mot de passe spécifiques à Sikada. Il est également important de s'assurer que le profil soit correctement complété, car le CDK92 a décidé de ne pas utiliser de formulaire supplémentaire. Les convocations pour le passage de grade seront envoyées en se basant sur les informations du profil Sikada.

Le président répète que tous les clubs qui ne régleront pas leur participation en amont ne pourront pas participer aux diverses manifestations proposées par le Comité Départemental.

Au niveau des grades, les passages en club se sont très bien déroulés. Le président rappelle l'importance de bien avoir des dossiers complets et des passeports en règle et remplis correctement. Un effort doit être fait sur l'écriture des adresses sur les enveloppes. Cette saison le passage de grade pour le 1er dan body Karaté a été créé.

Cette saison le CDKarate92 a réalisé **7 stages** :

- 12 novembre 2023 : Stage avec Alizée AGIER à Gennevilliers (32 participants)
- 19 novembre 2023 : Stage de préparation et d'information aux grades avec José LOBO à Boulogne-Billancourt (38 participants).
- 4 février 2024 : Masterclass 92 avec Jean CARBONNIER, Gilles COLLAT et José LOBO à Clamart (40 participants)
- 2 et 3 mars 2024 : Stage avec Alain FERRY à Bois-Colombes (20 participants)
- 10 mars 2024 : Stage départemental pour la journée des droits des femmes à Sèvres (12 participantes)
- 16 mars 2024 : Stage avec Dominique VALERA à Suresnes (16 enfants et 60 adultes)
- 28 avril 2024 : Stage de préparation et d'information aux grades avec José LOBO à Rueil-Malmaison (40 participants).
- 16 mai 2024 : Stage de préparation et d'information aux grades AMV avec Jean-luc MORVAND et André MOUDINGO à Clamart (9 participants).

Le CDK92 projette la réalisation de **10 stages** pour la saison 2024-2025 :

- Samedi 30 novembre 2024 : Stage avec Christian CLAUSE
- Dimanche 2 février 2025 : Masterclass 92 avec Jean CARBONNIER, Jean-Luc CLERGET, Gilles COLLAT et José LOBO
- Dimanche 8 décembre 2024 : Stage de préparation aux grades => Boulogne-Billancourt
- Dimanche 18 mai 2025 : Stage de préparation aux grades => Bourg-La-Reine
- Samedi 14 juin 2025 : Stage avec Jean-Pierre LAVORATO => Clamart

Prévisionnel :

- 1 stage avec Jessica HUGHES et Romain LACOSTE
- 1 stage de Body Karaté avec Laurence BELRHITI
- 1 stage de préparation et d'information aux grades AMV
- 1 stage de Karaté Kumité
- 1 stage multidisciplinaire
- 1 stage de Karaté santé

Le président souhaite que les Disciplines Associées proposent des stages ou des compétitions afin de diversifier nos manifestations sur le département. Il souhaite également mettre en place des stages multi-disciplines et sur le handicap, il est ouvert à toutes les propositions.

Le président tient à rappeler que nous avons 3 experts régionaux dans le département : **Jean-Luc CLERGET, Gilles COLLAT et José LOBO** et un expert national **Jean CARBONNIER**.

Pour la saison 2023-2024, le CDK92 a renouvelé ses quatre surfaces de tatami et acquis six nouveaux ordinateurs afin de faire fonctionner le nouveau logiciel de compétition instauré par la FFK. Les anciens ordinateurs étant devenus obsolètes, ils n'étaient plus compatibles avec la version actuelle du logiciel.

Les clubs ayant moins de 40 licenciés et qui veulent organiser un stage ou compétition sont priés de contacter le CDKarate92. Pour les clubs de plus de 40 licenciés, le CDKarate92 les invite fortement à réaliser une demande de subvention auprès de l'ANS.

La FFK maintient la réversion de **2 €** par licencié pour la saison 2024-2025.

Grâce à son formulaire et la possibilité de vendre les passeports partout en France et par 4 modes de paiement différents, le CDK a vendu cette saison 475 passeports pour **4 250 €** (480 passeports sur la saison 2023-2024).

Le président tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des clubs du département pour leur engagement et leur dévouement, qui contribuent activement au rayonnement du karaté au sein du CDK92.

EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES 2023-2024 :

Le trésorier Gérard FLAISLER est absent et excusé, c'est Rémy LE COQ qui présente la comptabilité de la saison 2023 - 2024 et son rapport financier (*envoyé par mail avant l'assemblée et disponible sur notre site internet*) et commente les lignes du bilan, du compte de résultats et de la compta.

Au 31 août 2024, le département a un bilan à **112 537 €** (87 904 € lors de la saison 2023-2024).

- Les recettes s'élèvent à **95 452 €** contre (93 003 € lors de la saison 2023-2024).
- La FFK a reversé **38 937,85 €** (27 563 € lors de la saison 2023-2024) au global comprenant le reversement des licences, aides exceptionnelles départementales, vente de passeports, etc.
- Le CDK92 a obtenu une subvention de **1 000 €** par le Crédit Mutuel pour la saison 2023-2024.
- Le CDK92 a également une aide de la FFK de **4 000 €** pour l'achat des tatamis et **4 315,85 €** pour les ordinateurs renouvelés.
- La Ligue a reversé **14 150 €** de cotisation fédérale.
- Cette saison, la subvention du Conseil Général est de **25 752 €** (25 752 € lors de la saison 2023-2024) dont **14 800 €** (*idem* lors de la saison 2023-2024) pour l'organisation des compétitions (*Tournoi des 36 Communes et Challenge des Hauts-De-Seine*) et **10 950 €** (10 489 € lors de la saison 2023-2024) pour la subvention de fonctionnement.
- Les recettes pour nos activités (*grades, passeports, formations, etc.*) s'élèvent à **62 822 €** (62 195 € lors de la saison 2023-2024).
- Le département a un résultat comptable positif de **9 431 €** (6 385 € lors de la saison 2023-2024).

Les comptes de la saison 2023 - 2024 arrêtés au 31/08/2024 sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES :

L'expert-comptable du Cabinet GUINARD n'étant pas présent et excusé, le bilan de la saison 2023 - 2024 est consultable sur le site du Comité (*attestation de présentation des comptes*).

L'exercice comptable de la saison 2023 - 2024 du département va du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Le rapport de l'expert-comptable est adopté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2024 - 2025 :

Rémy LE COQ présente le budget prévisionnel 2023 - 2024.

Le budget pour la saison 2024 - 2025 est de **106 950 €** contre 99 990 € pour la saison 2023-2024.

Le budget est adopté à l'unanimité.

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

MONTANT COTISATION FEDERALE POUR LA SAISON 2024-2025 :

Rappel : La cotisation fédérale est fixée à un maximum de **250 €** qui est perçue par la Ligue Régionale. Le comité départemental détermine le montant de la cotisation.

Cette saison la cotisation fédérale reste inchangée et est répartie de la manière suivante :

- Moins de 50 licenciés : 150 €
- Entre 50 et 150 licenciés : 200 €
- Plus de 150 licenciés : 250 €

Le nombre de licenciés est déterminé au nombre de l'année précédente. Le président propose de garder le même montant et le même échelonnage que cette saison pour la saison prochaine.

Le montant de la licence reste à **37 €** pour cette saison.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

REMISE DE LA MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le président Guy LECAPLAIN a remis à son Secrétaire Général le diplôme ainsi que la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour son engagement et dévouement en tant bénévole sur le département.

RAPPORT DES COMMISSIONS SUR LA SAISON 2023 - 2024 ET PRESENTATION DE LA SAISON 2024 – 2025 :

Directeur technique départemental, monsieur Benjamin BIAGIOTTI :

Le DTD étant absent et excusé, c'est Rémy LE COQ, secrétaire général qui présente le rapport du DTD.

Communication sur les évènements : le CDK92 rappelle aux clubs de ne pas hésiter à envoyer leurs stages, compétitions pour diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux du CDK92.

Compétitions :

Département à région : Toutes les catégories et tous les compétiteurs

Régional à national :

Minimes / Cadets / Juniors / Séniors :

- 1^{ère} compétition : 8 qualifiés avec système de repêchage
- 2^{ème} compétition : 4 qualifiés

Pupilles et benjamins :

- 1^{ère} compétition : 1^{ère} et 2^{ème} division
 - 1^{ère} division : Le podium (4 *premiers*) est qualifié
 - 2^{ème} division : les 2 premiers
- 2^{ème} compétition : les 8 premiers qualifiés

Championnat de France séniors :

- Kata et Combat seront le même week-end (*le dernier de Mars*).

Championnat de France séniors par équipe :

- Kata et Combat : mi-juin 2025 (*plus festif*)

Temps des combats :

- Pupilles et Benjamins : 1 min 30 (*avant benjamin : 2 minutes*)
- Minime 2 minutes (on reste sur 2 min)

Entente sportive :

- Toute une région et non un département

Sur classement chez les cadets / cadettes :

- Les minimes les plus légers (*les 2 premières catégories masculine et 1 catégorie filles*) ne peuvent pas être surclassés chez Cadet pour une raison de sécurité.

Le CDKarate92 aura donc cette saison **5 compétitions** officielles :

- Dimanche 20 octobre 2024 : Tournoi des 36 Communes à Boulogne-Billancourt

Follow us :



- Samedi 7 décembre 2024 : Coupe départementale Pupilles / Benjamins à Villeneuve-La-Garenne
- Dimanche 8 décembre 2024 : Championnat départemental Mimines / Cadets / Juniors et Séniors – Individuel à Villeneuve-La-Garenne
- Dimanche 30 mars 2025 : Open départemental PPB à Gennevilliers
- Dimanche 25 mai 2025 : Challenge des Hauts-De-Seine du fair-play et de la mixité – Plessis-Robinson

Coaching :

Coach national :

- Le nombre de coachs par club habilités sur la base de données fédérale SIKADA est proportionnel au nombre de licenciés :
 - **2 coachs** pour les clubs ayant moins de 40 licenciés.
 - **4 coachs** pour les clubs ayant de 40 à 69 licenciés.
 - **6 coachs** pour les clubs ayant de 70 à 99 licenciés.
 - **8 coachs** pour les clubs ayant 100 licenciés et plus.
- Les clubs inscrivent les coachs habilités, licenciés dans leur structure, via le site FFK inscriptions aux compétitions, pour chacune des compétitions nationales. (*Le principe d'inscription est identique à celui des athlètes*).
- Pupilles et benjamins : Plus de réclamation possible (*surtout après le combat*) afin de retrouver un esprit apaisé par le combat.

Coach territorial :

- Pas de modification cette saison

PPHN :

Cette saison continuation du PPHN avec en coordinateur **Benjamin BIAGIOTTI**, quelques modifications sont apparues :

- 1 entraînement Kata avec Kévin LE MENTEC le dimanche 14 janvier 2024 => 18 présents
- 1 journée de cohésion pour les pupilles, benjamins et minimes à Rueil-Malmaison le dimanche 5 mai 2024 avec Johan LOPES et Kévin LE MENTEC => 60 présents

Le DTD souhaite pour le PPHN sur la saison 2024-2025 :

- **3 journées élite cohésion** avec Kévin Le Mentec (*kata*) et Johan LOPES (*combat*) - 12/01/2025 - 02/03/2025 - 01/06/2025
- 1 journée de préparation au tournoi IDF - date à déterminer

Formation :

- Rafik HEDDID : Responsable formation et emploi
- Nicolas BOULASSY : Conseiller technique fédéral / référent pédagogique et référent VAE
- Mohamad AJOUZ : Conseiller formation et référent handicap

90 écoles départementales de formation en France (573 DAF, 1030 DIF et 18 CBK).

TFP :

Saison 2023-2024 :

- 4 sessions : Deux en Zone Nord, deux en Zone Sud
- Total de 111 stagiaires sur les 4 sessions
- Taux de réussite : 100%

Saison 2024-2025 :

- 4 sessions de formation organisées (2 zone nord, 2 zone sud)
- 1 session de formation pour les non titulaires du DIF
- 40 places maximum par session
- Stratégie pédagogique : Présentiel, distanciel, alternance en club (*stage*)
- Préenregistrement du TFP : Octobre / Novembre 2024

Follow us :



Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées
 CDK92 Maison des sports - Place Jules Hunebelle - 92 140 Clamart
 Tél : 06 80 07 35 15 - cd92.ffkarate@gmail.com
 Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeleine>
 Siret 422 752 808 00051 APE/NAF 9312Z
 Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565



Grades sur le national (saison 2023-2024) :

- 3 719 premier dan
- 1 415 deuxième dan
- 575 troisième dan
- 358 quatrième dan
- 229 cinquième dan
- 164 sixième dan
- 63 septième dan
- 10 huitième dan
- 4 neuvième dan
- 0 dixième dan
- Total : 6 538 nouveau dan

Nouveauté :

- Temps de pratique entre les grades : une tolérance de **20 jours** est désormais accordée. Au-delà, une demande de dérogation exceptionnelle doit être faite en amont de l'inscription.
- Inscriptions aux passages de grades nationaux sont dématérialisées (*Sikada inscription*)
- Les dossiers de candidature pour les examens de grade en zone national, sont désormais à envoyer **30 jours** avant la date d'examen, au lieu de 60 jours.

Litiges rencontrés :

- Âge non requis pour le grade.
- Délai non réglementaire de date à date (*demande de dérogation de temps*).
- Manque de licence (*demande de dérogation de licence*).
- Manque de la licence en cours (*prendre une licence*).
- Manque du nombre de licence requis entre deux grades (*demande de dérogation de licence*).
- Grade déjà obtenu.
- Licencié dans un autre club.

Divers :

Le DTD remercie son équipe technique : **Rachid BOUARIF**, responsable de la formation sur le département pour son très bon travail et remercie également l'équipe d'arbitrage avec **Mohammed DAOUD** et des grades **Paskal LESCOÛET**.

Interviennent alors les responsables des commissions ou leurs suppléants.

a) Commission sportive

Le CDK92 a organisé **6 compétitions** sur la saison 2022-2023 :

- 22 octobre 2023 : Tournoi des 36 Communes :
 - 233 compétiteurs (*167 en combat et 66 en kata*) à Boulogne-Billancourt
 - 21 clubs étaient présents à cette compétition
- 10 décembre 2023 : Coupe Départementale Kumité et Kata à Villeneuve-La-Garenne
 - 177 compétiteurs (*124 en combat et 53 en kata*)
- 6 janvier 2024 : Championnat Départemental Kumité et Kata à Villeneuve-La-Garenne
 - 153 compétiteurs (*112 en combat et 41 en kata*)
- Dimanche 2 avril 2024 : Open PPB à Gennevilliers (*199 présents*)
- Dimanche 11 juin 2024 : Challenge des Hauts-De-Seine du Fair-Play et de la mixité à Villeneuve-La-Garenne
 - 348 compétiteurs (*212 en combat et 136 en kata*)
 - 34 clubs étaient présents

Le CDKarate92 signale de très bons résultats nationaux et internationaux pour cette saison avec des clubs de hauts niveaux : CSM Puteaux, CSAH Rueil-Malmaison, IGKDF Vanves et SKC Villeneuve-La-Garenne.

b) Ecole de formation

Rachid BOUARIF, responsable de la formation sur le département prend la parole.

Nombre de candidats pour la saison 2023-2024 :

- 4 candidats pour l'AFA - 3 reçus
- 14 candidats pour le DAF - 14 reçus
- 15 candidats pour le DIF - 11 reçus
- Total : 33 candidats pour 28 reçus (85 %)

Rachid rappelle de commencer dès maintenant leur formation de vie associative et les 30 heures en club.

Les inscriptions de formations seront mises en ligne courant novembre. Les inscriptions pour la saison 2024-2025 se feront par Sikada Inscriptions.

Rachid répète qu'il n'est pas possible de faire sa formation dans un autre département que celui où sa licence est prise – exception pour maladie ou problème très grave.

En attente de la nouvelle réglementation.

Pas de DIF en VAE.

Le PSC1 (*ou SST*) doit être obtenu avant le début de la formation et daté de moins de 2 ans.

Le 1^{er} dan doit être obtenu 1 mois avant le début de formation.

c) Arbitrage

Sibille FRIK présente le bilan transmis par écrit.

Bilan :

Le bilan sur la saison est excellent sur le plan des résultats :

- **11 nouveaux titres**
- **Niveau national :**
 - 7 nouveaux titres :
 - 7 en kumité (3 en national A et 4 en national B) - dont Farouk SACI major de promo
- **Niveau régional :**
 - 4 nouveaux titres
 - 2 en combat (2 en régional A)
 - 2 en kata (2 en régional A)
 - 2 majors de promo - Manuella DA SILVA deux fois

Nombre d'arbitres actifs sur le département :

- 1 arbitre mondial
- 14 arbitres nationaux actifs
- 3 arbitres régionaux
- 2 arbitres départementaux

Stages et compétitions :

Stages :

Dimanche 1er octobre 2023 à Achères :

- 1er stage d'arbitrage kata / kumite théorique et pratique - 25 arbitres et 5 jeunes

Samedi 13 janvier 2024 à Stains :

- 2ème stage d'arbitrage kata / kumite théorique et pratique - 26 arbitres et 4 jeunes

Samedi 13 janvier 2024 à Eaubonne :

- 3ème stage d'arbitrage kata / kumite théorique et pratique - 27 arbitres et 4 jeunes

Compétitions :

Dimanche 22 octobre 2023 à Boulogne-Billancourt :

- Tournoi des 36 Communes sur 3 tatamis - 36 arbitres convoqués

Dimanche 10 décembre 2023 à Villeneuve-La-Garenne :

- Coupe départementale Pupilles / Benjamins sur 3 tatamis - 34 arbitres convoqués

Dimanche 6 janvier 2024 à Villeneuve-La-Garenne :

- Championnat Départemental Kumité et Kata à Villeneuve-La-Garenne - 40 arbitres convoqués

Dimanche 2 avril 2024 à Gennevilliers :

- Open Départemental PPB - Kumité & Kata sur 8 surfaces - 21 arbitres majorité des Jeunes

Dimanche 26 mai 2024 au Plessis-Robinson :

- Challenge de Hauts-De-Seine du fair-play et de la mixité sur 4 tatamis - 43 arbitres

Mot de Mohammed : Grâce à la mobilisation, à la motivation et aux efforts de la commission composée de Sibille, Laura et moi-même, ainsi qu'à l'important soutien du comité directeur, notamment du président Guy, de Rémy et de Benjamin, nous avons pu bénéficier des ressources financières et logistiques nécessaires. Cela inclut l'organisation de stages d'arbitrage, la fourniture d'écrans télé, de drapeaux, ainsi que la mise en place d'un espace de repos pour les arbitres avec café, jus, eau, etc. De plus, les frais d'hébergement des candidats sont remboursés lorsque les examens se déroulent en dehors de l'Île-de-France.

La commission souhaite pouvoir faire 4 stages cette saison.

Le CDKarate92 félicite Mohammed, Sibille et Laura pour leur très bon travail.

d) Commission des grades

Le responsable des grades, monsieur Paskal LESCOÜET est absent et excusé nous a fait parvenir son rapport.

Stage aux grades :

- Le premier stage a eu lieu à Boulogne-Billancourt le dimanche 19 novembre 2023 avec José LOBO - 38 présents
- Le second stage a lieu à Rueil-Malmaison le dimanche 28 avril 2024 avec José LOBO - 40 présents

De très bons retours sur le format et la pédagogie adaptée utilisée par José.

Passages de grades : Karaté – KTC – KDT - Nihon & Tai Jitsu :

- **270** nouveaux gradés sur la saison 2023 - 2024 :
 - **159** - 1er dan ou dang + 82 en club
 - **32** - 2ème dan ou dang
 - **16** - 3ème dan ou dang
 - **12** - 4ème dan
 - **6** - 5ème dan
 - **4** - 6ème dan ou dang
 - **4** - 7ème dan ou dang
 - **1** - 8ème dan

Passages du 1^{er} Dan dans les clubs :

Total de **82 candidats** (71 pour la saison 2023-2024) :

- 49 Karaté

- 10 Krav-Maga
- 7 Wushu
- 4 Arts Martiaux Vietnamiens
- 4 AMSEA
- 3 Nihon Tai Jitsu
- 2 Karaté Contact
- 2 Défense Training
- 1 Nanbudo

Proposition saison 2024/2025 :

- Re conduite d'une réunion d'information sur la réglementation destinée aux professeurs / assistants / jurys.
- Sensibilisation auprès des professeurs d'organiser les passages en club avec un accompagnement possible du CDK92.
- Proposition et sollicitation des personnes ayant jugé dans les clubs d'intégrer les membres du jury pour les passages de grades du Comité.
- Re conduite de deux stages de préparation avec José Lobo en décembre 2024 et mai 2025.

Organisation de 2 passages sur la saison 2023-2024 :

- Dimanche 26 janvier 2025 : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} dan à Suresnes
- Dimanche 22 juin 2025 : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} dan au Plessis-Robinson

d) Commission Full Contact – Karate Contact

Monsieur Francis PLANA, responsable de la commission Karaté Contact présente le rapport de la saison 2023-2024 avec l'organisation de trois entraînements départementaux. Les stages sont séparés en deux ateliers – atelier de « préparation aux grades » dirigé par Francis PLANA et atelier « compétition » dirigé par Jean CARBONNIER.

Stages – saison 2023 – 2024 :

- Samedi 2 décembre 2023 à Garches - 16 participants
- Samedi 20 janvier 2024 à Garches - 24 participants
- Samedi 4 mai 2024 à Garches - 14 participants

Compétition – saison 2023 – 2024 :

Samedi 8 juin 2024 - Challenge des jeunes du 92 à Garches - 70 compétiteurs - 7 clubs différents

Stages prévisionnels – saison 2024 - 2025 :

- Samedi 30 novembre 2024 à Garches
- Samedi 29 mars 2025 à Garches
- Samedi 24 mai 2025 à Garches

Compétition – saison 2024 – 2025 :

- Samedi 7 décembre 2024 à Garches – 1^{ère} compétition jeune
- Samedi 31 mai 2025 à Garches - Challenge des jeunes du 92

Francis PLANA rappelle les bons résultats des compétiteurs sur le niveau national. Il souligne les bons résultats de Grégoire ALES et Paul CARBONNIER sur le national remportant de nombreux titres. Il félicite également les clubs de Gennevilliers et Courbevoie.

e) Informatique et Web

Le site internet fonctionne bien. Mise en place cette saison de Sikada Inscription et paiements par Mollie.

Les licenciés du département montrent une satisfaction générale de la gestion du site et des informations relayées également par Facebook, Instagram, LinkedIn et X.

Les informations importantes du Comité sont diffusées par mail.

f) Commission féminine et Body karaté

Toujours pas de candidature à cette commission.

Le président demande à chaque présent si une personne de son club serait intéressée par la prise de cette fonction. Isabelle AMIEL se propose pour prendre cette commission.

g) Disciplines associées

Pas de responsables des grades pour les Wushu, AMV, Nanbudo et KRAV-MAGA de présents :

- 9 candidats ont présenté leurs grades en Wushu cette saison.
- 2 candidats ont présenté leurs grades en Krav-Maga cette saison.
- 4 candidats ont présenté leurs grades en AMV cette saison.
- 3 candidats ont présenté leurs grades en Nanbudo cette saison.

PAROLES AUX DISCIPLINES :

Nanbudo :

- Isabelle AMIEL et Jean-Pierre HIPPON sont présents. Jean-Pierre a essayé d'organiser une heure de self-défense et a eu un très bon retour.
- Isabelle AMIEL souligne qu'il est plus facile de faire la publicité des stages. Isabelle souligne que le Nanbudo se porte bien.

Kyokushinkai :

- Pierre-Philippe HEIZER souligne que cette année était les 50 ans de la section de la Kyokushinkai de Boulogne-Billancourt.
- Les compétitions se passent bien. 6 titres de champion de France. Nombreux champions d'Europe pour l'ACBB.

Wushu :

- Hugues APHAREL représentant Wushu RTR pour la commission sportive.
- FF Wushu a organisé 8 opens cette saison et 2 coupes dans toute la France. Coupe Sanda à Eaubonne (26 octobre 2024). 1 représentation par mois.
- Stage FFK à Clamart le 9 novembre 2024.
- Stéphane MOLARD représentant national jusqu'à la 6^{ème} dan.

Krav-Maga :

- Pas de représentants.

AMV - Qwan Ki Do :

- André MOUDINGO souligne que plusieurs stages ont été organisés à Clamart et Vanves. Deux stages de préparation de grades et stages préparation aux compétitions AMV. La participation à ces stages a été moyenne, du fait d'un manque d'intégration de certains club AMV du 92. Il souligne également peu de réponses aux messages et mails envoyés.
- André souligne que cette saison pas de participation des hauts gradés pour les examens de grades, il a dû faire appel à des professeurs 5^{ème} et 6^{ème} dang de d'autres départements.

- Pour la saison 2024-2025, André proposera d'autres stages techniques et de préparation aux grades.

Karaté Mix :

- Monsieur Mohamed BELALIA était référent Karaté Mix sur le département, à la suite de son inactivité en tant que référent sur cette saison, il a été décidé de proposer monsieur Karim BOUCHEKAL en tant que référent pour la prochaine saison – vote sur le prochain comité directeur.

QUESTIONS DIVERSES :

Il n'y a pas eu de questions de la part des présents.

MOT DE FIN DU PRESIDENT :

Mesdames et Messieurs, chers présidents ou représentants,

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre écoute et votre engagement durant cette réunion. Votre participation active est essentielle au bon fonctionnement de notre comité et au développement de nos disciplines.

Nous allons maintenant procéder à l'élection du nouveau comité directeur ainsi qu'à celle d'un nouveau président. Je vous rappelle qu'un nouvel émargement est obligatoire pour cette étape. Les présidents et représentants présents recevront des feuilles selon leur nombre de voix avec les noms des 15 candidats pour les 14 postes à pourvoir.

Je vous rappelle également que tout bulletin comportant moins de 7 cases cochées ou plus de 14 cases cochées sera considéré comme nul. Chaque votant sera appelé par ordre du numéro de son club et sera invité à déposer son enveloppe dans l'urne.

Un dépouillement des votes sera effectué à l'issue de ce scrutin, et une vérification pourra être réalisée si une personne en fait la demande.

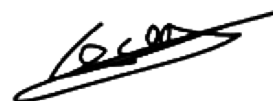
Merci encore à toutes et à tous pour votre engagement. Je vous souhaite un bon vote.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h30.

Le Président
Guy LECAPLAIN



Le secrétaire général
Rémy LE COQ



Article 42 alinéa 2 de la loi du 10 juillet 1965 :

« Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des assemblées générales doivent, à peine de déchéance, être introduites par les membres des associations opposants ou défaillants dans un délai de deux mois à compter de la publication à la préfecture desdites décisions qui leur est faite à la diligence du Président dans un délai de deux mois à compter de la tenue de l'assemblée générale. Sauf en cas d'urgence, l'exécution par le président des travaux décidés par l'assemblée générale en application des articles 25 et 26 est suspendue jusqu'à l'expiration du délai mentionné à la première phrase du présent alinéa. »